

Déclaration à l'occasion de l'agression en cours de l'Ukraine par la Fédération de Russie

Adoptée par le CDDG, par procédure écrite
28 mars 2022

"Le Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG), conscient du mandat qui lui a été confié par le Comité des Ministres de diriger les travaux intergouvernementaux du Conseil de l'Europe dans le domaine de la démocratie et de la gouvernance démocratique et de conseiller sur les questions en la matière, souhaite faire savoir publiquement qu'il s'associe fortement aux motivations ayant conduit aux décisions du Comité des Ministres en réponse à l'attaque non provoquée et préméditée du gouvernement russe contre l'Ukraine; cette attaque contre un État démocratique souverain constitue une violation flagrante du droit international, de la Charte des Nations Unies, du Statut du Conseil de l'Europe et de la Convention européenne des droits de l'homme. Le CDDG prend note que le Comité des Ministres a décidé que la Fédération de Russie avait cessé d'être membre du Conseil de l'Europe à compter du 16 mars 2022.

Le Comité voudrait souligner les actions que le gouvernement ukrainien a entreprises collectivement avec les États membres par le biais de programmes visant à développer et à renforcer la démocratie et la bonne gouvernance au profit du peuple ukrainien, y compris des réformes de sa gouvernance locale et de la décentralisation menées avec le soutien du CDDG et du Centre d'expertise pour la bonne gouvernance. Ces programmes sont axés sur les principes de bonne gouvernance démocratique, dont la participation démocratique, le respect des droits humains et de l'État de droit, la redevabilité, l'ouverture et la transparence, l'éthique publique et le développement durable.

Les actions actuelles du gouvernement russe en sont l'antithèse même, témoignant d'un mépris flagrant des droits humains, des standards démocratiques et des normes de bonne gouvernance, et apportant la misère, la mort et la destruction à tant de personnes.

Le Comité exprime son plein soutien au peuple ukrainien et poursuivra son travail, conformément aux instructions du Comité des Ministres, afin d'aider les États membres à renforcer les institutions démocratiques et la bonne gouvernance aux niveaux national, régional et local ; la bonne gouvernance démocratique étant une clé du maintien de la paix et de la sécurité."